

EBERHART FORMATION & CONSEIL

Formation et conseil
en rapport avec l'alpinisme,
le ski, le canyon,
le secours en montagne,
la sécurité en hauteur,
les parcs acrobatiques,
l'aménagement touristique

2017

PROGRAMME DETAILLE DE L'ACTION DE FORMATION

Formation préparatoire au CQP d'opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur

- Lieu, dates et horaires de la formation : du au,
de 9 à 12 h et de 13 à 18h
- Durée totale : 24 h
- Pré requis : Avoir plus de 17 ans et avoir un brevet de secourisme
- Stagiaires concernés :
Liste à me fournir.
La liste des stagiaires est indicative. Elle sera confirmée après le test d'évaluation préliminaire portant sur la réalisation fluide d'un parcours.
- Matériel pédagogique
 - salle avec Paperboard ou tableau blanc
 - parc acrobatique en hauteur et EPI adaptés
- Moyens et méthodes pédagogiques :
Issues d'observations en situations réelles, nos méthodes d'enseignement sont concrètes et interactives. Notre pédagogie consiste en des travaux individuels et collectifs, à la fois théoriques et pratiques. Les techniques d'APC (approche par compétence) sont privilégiées.
- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous : Guide de haute montagne, professeur de ski, formateur, conseiller technique départemental secours en montagne de la Savoie.

DESCRIPTION DES ACTIVITES D'OPERATEUR

L'action de l'opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur s'inscrit toujours dans le cadre de procédures prédéfinies qu'il doit respecter strictement.

Ouvrir et fermer le Parc et les différentes activités

Ouverture : L'opérateur applique strictement les procédures mises en place sur le parc afin que les visiteurs puissent accéder aux ateliers en sécurité.

Fermeture : L'opérateur applique strictement les procédures mises en place sur le parc pour la fermeture du parc et des ateliers. Il procède au retour de tous les Equipements de Protection Individuels (EPI). Il a dans ce cadre un rôle primordial d'observation afin de détecter les problèmes éventuels et prévenir les personnes ayant la qualification ou les compétences requises pour intervenir.

Accueillir, Conseiller, Prévenir.

L'opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur (opérateur PAH) comme tout membre du personnel est porteur de l'image du parc, il accueille tous les visiteurs en s'adaptant à leur spécificité et en tenant compte du contexte particulier de l'activité des Parcours Acrobatiques en Hauteur.

Il donne aux visiteurs tous les renseignements, conseils et recommandations nécessaires afin qu'ils profitent pleinement du site avec un maximum de sécurité.

L'opérateur peut être amené à refuser l'accès du parc aux visiteurs qui ne pourront pas pratiquer l'activité avec un maximum de sécurité.

Procéder à l'équipement des visiteurs

Avant l'activité : L'opérateur procède à l'équipement des visiteurs avec les Equipements de Protection Individuels (EPI) les mieux adaptés afin qu'ils puissent évoluer en sécurité.

Après l'activité : Il assure les opérations de retour des EPI, vérifie le bon état de ceux-ci et assure leur entretien.

Apporter les informations nécessaires pour la bonne utilisation du matériel et des équipements.

L'opérateur, généralement lors d'une réunion de rappel des consignes (communément appelée briefing) sur un parcours au sol, explique, démontre et vérifie l'utilisation des EPI. Il rappelle aux visiteurs les différentes règles de sécurité applicables sur le site.

Evaluer l'aptitude à évoluer en autonomie sur les différents parcours

Sur un parcours test l'opérateur évalue et valide l'aptitude du visiteur à accéder aux différentes activités en autonomie.

Veiller au respect des consignes de sécurité.

L'opérateur assure une activité de surveillance et veille au respect des consignes et du Règlement intérieur par les visiteurs. Il leur apporte conseils et encouragements pour leur faciliter la progression dans les différents ateliers.

Donner l'alerte et apporter son aide.

En cas de besoin d'évacuation en hauteur d'une personne, l'opérateur, tout en respectant scrupuleusement les consignes, alerte la personne compétente désignée dans les procédures.

En cas d'accident l'opérateur exécute les gestes destinés à préserver l'intégrité physique de la victime avant la prise en charge par les premiers secours.

Assurer la propreté du site et un entretien préventif.

L'opérateur vérifie et maintient la propreté du parc de façon générale et plus spécifiquement dans le secteur où il travaille.

Il assure les vérifications quotidiennes d'entretien préventif.

Participer aux flux d'informations

L'opérateur doit être curieux et observateur afin de prévenir sa hiérarchie en cas d'anomalie ou conditions difficiles (météo, par exemple) qui pourraient limiter l'activité.

Il peut donner son avis sur l'amélioration des procédures et du fonctionnement.

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE : EVACUATION

L'opérateur est chargé d'évacuer d'un atelier une personne en difficulté ou en danger.

Pour cela il applique les procédures en place sur le parc et utilise le matériel d'évacuation approprié.

PROGRAMME ET CONTENU

Jour 1 matin

Aptitude initiale

15 mn Accueil présentations.

2H Test d'entrée portant sur la réalisation fluide d'un parcours.

Chaque candidat est jugé sur sa capacité à évoluer avec aisance en hauteur et à appliquer les consignes de progression et de sécurité qui lui auront été données.

Ce test comporte également un aspect physique.

Jour 1 après midi

Théorie

30 mn Questionnaire théorique portant sur les connaissances fondamentales théoriques. Permet de situer le groupe en entrée de stage.

1H Définitions, législation, règlements.

Définition du PAF/PAH, les textes et normes y afférent, la responsabilité des opérateurs, la jurisprudence concernant l'activité, les réglementations particulières.

Responsabilise les opérateurs à l'environnement juridique.

30 mn Espèces d'arbres, entretien du parc et précautions particulières.

1H Chutes théoriques et notions de physique.

Prépare à la compréhension du bon usage des EPI et des conseils de progression.

2H45 Evolutions sur parcours, connaissance du parc dans le rôle client, ressenti des difficultés en fonction du niveau de parcours.

Permet de se mettre à la place du client.

Jour 2 matin

Pédagogie

3H Accueil du public, procédures d'ouverture, briefing c. à d. apporter les informations nécessaires pour une bonne utilisation du matériel et des équipements, donner les consignes de sécurité et les faire respecter, gestion de l'apprentissage et du passage à l'autonomie, rôle de l'opérateur sur le terrain.

Développe les notions de sens de l'accueil, tact, autorité, esprit d'observation.

1H Publics particuliers, anglais adapté, passage d'information.

Jour 2 après midi

Aspects techniques

1H Les équipements de protection individuelle, entretien et vérification des EPI, procéder à l'équipement des visiteurs, organiser le retour des EPI.

3H Evacuations pratiques, utilisation du matériel approprié, respect des procédures d'évacuation.

Assistance, à personnes en difficulté.

Evacuation depuis une plate-forme ou d'un agrès.

Evacuations d'urgence ou d'ampleur.

Mets en jeu les qualités physiques et mentales, notamment en situation d'urgence

Jour 3 matin

Sécurité

2H La surveillance, gestion et traitement des incidents et accident, le déclenchement de l'alerte, le plan de sécurité.

Sensibilise au respect des procédures

2H Evacuations : cas concrets, cas complexes, auto évacuation. Les limites de compétences.

Permet d'identifier les limites de son champ d'action.

Jour 3 après midi

Evaluations

4H Examen portant sur :

- Procédures briefing.

- Procédures d'évacuations.

- Questionnaire théorique, entretien individuel.

Mise en place du livret individuel de formation

Evaluation à Chaud, bilan de fin de stage et résultats.